Check-list du départ

Mon expatriation

Guides d’expatriation pour les Français

Cette check-list est un aide-mémoire général pour préparer un départ à l’étranger. Adaptez-la à votre pays de destination et à votre situation (salarié, indépendant, retraité, famille).

6 à 12 mois avant le départ

- [ ] Définir le pays et la durée du projet (essai, installation durable, retraite).
- [ ] Vérifier les conditions d’entrée et de séjour (visa, titre de séjour, regroupement familial).
- [ ] Faire un point fiscal France / pays d’accueil (résidence fiscale, exit tax si concerné).
- [ ] Anticiper la couverture santé (CPAM, CFE, mutuelle internationale, assurance locale).
- [ ] Informer votre employeur ou préparer la création d’activité à l’étranger.
- [ ] Lister les contrats à résilier ou transférer (logement, énergie, box, mobile, assurances).

3 mois avant

- [ ] Ouvrir ou préparer un compte bancaire adapté (devise, frais, preuve d’adresse).
- [ ] Commander ou renouveler passeports et pièces d’identité des membres du foyer.
- [ ] Faire traduire ou légaliser les documents souvent demandés (casier judiciaire, actes d’état civil, diplômes).
- [ ] Planifier l’école ou la garde pour les enfants, si besoin.
- [ ] Estimer le budget du premier mois (caution logement, mobilier, démarches).
- [ ] Prévoir le transfert ou la fermeture du logement en France (état des lieux, redirection du courrier).

© 2026 Mon expatriation

Finaliser votre départ

Dernières semaines

- [ ] Confirmer la date d’arrivée et les réservations temporaires (hôtel, location courte durée).
- [ ] Préparer les copies numériques de vos documents importants (cloud sécurisé).
- [ ] Signaler votre départ à l’administration française utile (impôts, CAF, sécu — selon votre cas).
- [ ] Prévoir une enveloppe de numéros d’urgence (ambassade, assurance, banque).
- [ ] Faire les vaccins ou examens recommandés pour la destination.

À l’arrivée (premiers jours)

- [ ] Obtenir une adresse provisoire ou définitive (indispensable pour de nombreuses démarches).
- [ ] Enregistrer votre présence ou lancer la demande de titre de séjour selon les règles locales.
- [ ] Souscrire une assurance santé locale si ce n’est pas déjà fait.
- [ ] Ouvrir ou activer le compte bancaire et moyens de paiement.
- [ ] Repérer médecin, transports, commerces et démarches administratives de base.

Document informatif — ne remplace pas un conseil juridique, fiscal ou médical personnalisé.

© 2026 Mon expatriation